

RÉVOLTES COLONIALES ET CRÉATION DE LA HAUTE-VOLTA, 1914-1919

Koudbi KABORE

Université Joseph Ki-Zerbo, ; Burkina Faso

koudbikabore@yahoo.fr

Résumé : En mars 2019, le Burkina Faso a célébré le centenaire de son existence. Des historiens comme B. Beucher expliquent la création de cet État d'Afrique de l'Ouest précédemment connu sous l'appellation de Haute-Volta, par la Première Guerre mondiale. Nous soutenons au contraire l'hypothèse que la Haute-Volta a été créée dans les circonstances troubles des révoltes coloniales de 1914-1916. Pour étayer cette hypothèse, nous avons exploité des archives coloniales, des données d'entretiens et bibliographiques. Au-delà d'une restitution des faits de guerre de « héros nationaux », une relecture historique de ces révoltes permet de constater que la Haute-Volta a été une (re)négociation de l'État entre colonisateur et colonisés.

Mots clés : Haute-Volta, colonisation, révolte, Touaregs, Bani-Volta.

COLONIAL REVOLTS AND CREATION OF UPPER VOLTA, 1914-1919

Abstract : In March 2019, Burkina Faso celebrated its centenary. Historians such as B. Beucher explain the creation of this West African state, previously known as Upper Volta, by the First World War. On the contrary, we support the hypothesis that Upper Volta was created in the troubled circumstances of the colonial revolts of 1914-1916. To support this hypothesis, we have drawn on colonial archives, interviews and bibliographical data. In addition to reconstructing the wartime deeds of "national heroes", a historical rereading of these revolts reveals that Upper Volta was a (re)negotiation of the State between colonizer and colonized.

Keywords : Upper Volta, colonization, revolt, Tuaregs, Bani-Volta.

Introduction

Lors d'une conférence à l'Université de Ouagadougou le 22 novembre 2018, B. Beucher a donné une compréhension de la naissance de ce qui est devenu en 1919 la Haute-Volta par la Grande Guerre¹. Il a particulièrement insisté sur le fait qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, l'Afrique occidentale française (A.O.F.) a été réorganisée pour récompenser le souverain de Ouagadougou, Naaba Koom II (1905-1942), connu pour sa contribution active au dernier effort de guerre demandé par la France en 1918. D'après une note du gouvernement général de l'A.O. F.² en date 30 janvier 1947³, la Haute-Volta a été une « pure création administrative, morceau elle-même d'une pure création administrative qu'était le Haut-Sénégal-Niger ». Au-delà

¹ Le thème de sa communication était : La Grande Guerre et la naissance du territoire de Haute-Volta.

² L'Afrique occidentale française était une fédération qui a regroupé pendant plus de soixante ans (1895-1958), huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest : Sénégal, Mauritanie, Soudan français (aujourd'hui le Mali), la Haute-Volta (aujourd'hui le Burkina Faso), la Guinée française, le Niger, la côte d'Ivoire et le Dahomey (aujourd'hui le Bénin). Elle était soumise à l'autorité d'un gouvernement général.

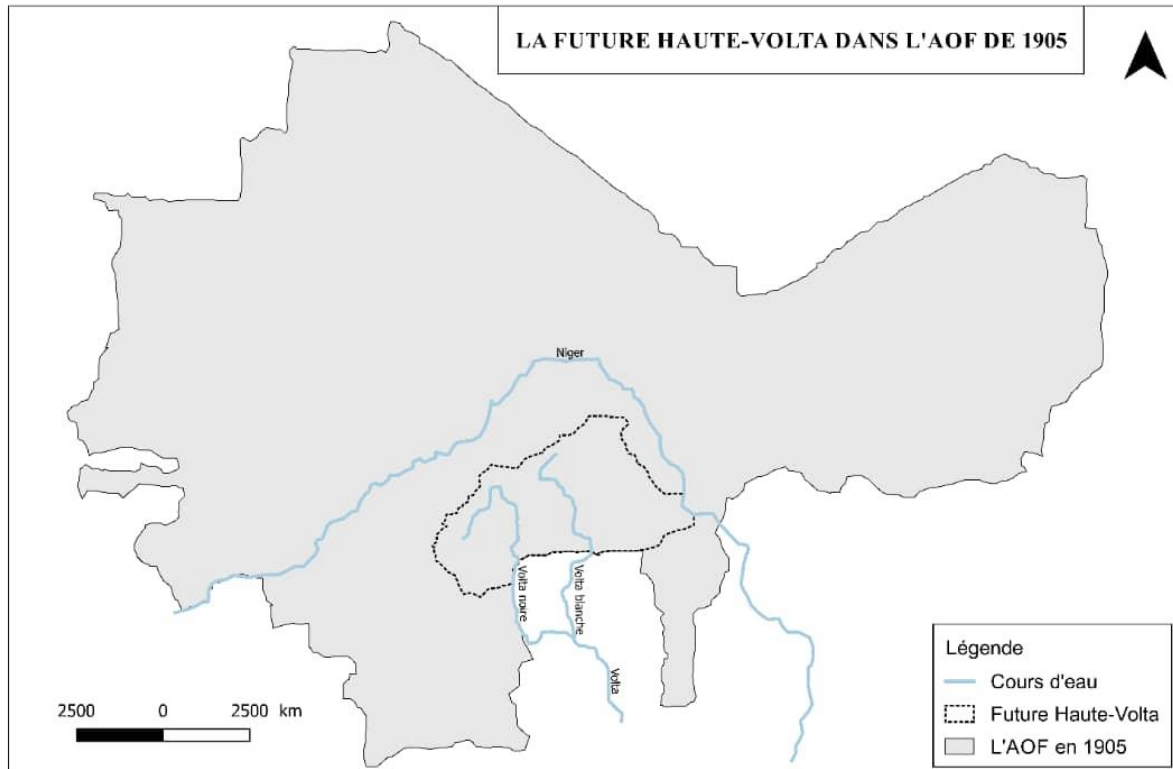
³ ANS 10G 6/17 ; cité par Beucher Benoît, 2009, op.cit., p. 6.

du conflit mondial, la colonie du Haut-Sénégal-Niger était marquée par des révoltes anticoloniales. Dans ce contexte, il y a lieu de se demander si les remaniements territoriaux ayant conduit à la création de la Haute-Volta n'ont pas été guidés par le souci de l'autorité coloniale d'avoir un contrôle plus étroit sur des territoires de la révolte ? Autrement dit, en plus de la nécessité de récompenser le souverain de Ouagadougou, les révoltes qui avaient cours dans la région, pourrait également expliquer la création de la Haute-Volta.

Sur cette base, il faut souligner que la Haute-Volta a été le produit d'un double mouvement, apparemment contradictoire : d'abord, un projet colonial conçu on le sait sur le papier, réalisé au moyen de la conquête et imposé à un ensemble hétéroclite de populations qui devaient puiser leur identité au sein de territoires militaires de l'A.O.F. et plus tard à partir de 1904 du Haut-Sénégal-Niger ; puis, une existence autonome à partir de 1919, suscitée par les révoltes des populations du Haut-Sénégal-Niger (cf. carte la future Haute-Volta dans l'A.O.F. de 1905). De ces révoltes qui ont suscité la création de la Haute-Volta, celles des populations Touarègues de l'Oudalan au nord du Burkina Faso, et de celles de la région de la Volta noire que P. Royer (2003) a convenu d'appeler la « guerre coloniale du Bani-Volta », ont été les plus significatives. La « guerre coloniale du Bani-Volta » renvoie au soulèvement armé déclenché en 1915 par les populations situées dans la boucle du fleuve Volta Noire contre le pouvoir colonial. Partie du cercle de Dédougou son épiscentre, la révolte s'est ensuite propagée au-delà de la boucle de la Volta Noire pour atteindre à l'est, le cercle de Ouagadougou puis à l'ouest, les rives du fleuve Bani dans les cercles de San, Koutiala et Bandiagara dans le Mali actuel. Dans ce texte, les termes « Bani-Volta » et « région de la Volta » sont invariablement utilisés pour désigner la révolte de cette mosaïque de peuples situés de part et d'autre du fleuve.

Les révoltes coloniales ont débuté plutôt en 1914 dans certaines régions, pour gagner en ampleur et en intensité en 1915, puis s'achever en 1916 selon l'historiographie de ces révoltes (M. Saul et P. Royer, 2001 ; P. Royer, 2003). Une des conséquences politiques des révoltes coloniales fut la réorganisation administration du Haut-Sénégal-Niger, dont la réflexion initiée en 1918 a connu son aboutissement en 1919 avec la création de la colonie autonome de Haute-Volta. La chronologie 1914-1919 se justifie par ces ruptures historiques.

Le matériau exploité pour rendre compte de ces mouvements insurrectionnels sont essentiellement des archives auxquelles s'ajoutent des témoignages recueillis lors de missions d'enquête dans l'Oudalan en 2014 et 2017, et des données bibliographiques. Les résultats obtenus sont présentés en trois parties. La première partie dresse brièvement les portraits des sociétés touarègues et de la Volta pour comprendre leur réaction à la violence coloniale. La deuxième et la troisième parties analysent respectivement les causes des révoltes et leurs conséquences politiques pour la colonie du Haut-Sénégal-Niger.



Source: www.atlas-historique.net, 2008

Date: décembre 2022

Concept: KABORE Koudbi

Réal: TAPSOBA W. Pascal

1. Portraits d'insurgés

Une idée forte de la pensée de G. Balandier (1951, p.9) sur la colonisation est que la situation coloniale conditionne les réactions des colonisés. Le joug colonial a pesé différemment sur les peuples voltaïques qui y ont opposé des réactions variées. Pour les aristocraties conquérantes, notamment les Mossis et les Gourmantché qui étaient les maîtres des pays qu'ils dominaient, la colonisation signifiait la fin de leur hégémonie. Dans ces sociétés, les classes historiquement dominantes étaient limitées dans leur capacité à s'opposer à la domination coloniale sans l'appui de leurs sujets. Or ces derniers considéraient la colonisation comme le temps de la paix. L'impôt et toutes les contraintes imposées par la colonisation ne leur paraissaient pas nouveaux. Entre les nobles qui les exploitaient et l'administration coloniale qui a pris le relais, il n'y a eu, aux yeux des catégories sociales dominées, qu'un changement d'acteurs, la violence étant restée presque identique. Les roturiers se souciaient donc peu des réponses des potentats politiques face à l'oppression coloniale. La période coloniale ne fut vraiment pas le temps de la force dans ces sociétés, ou si elle le fut, elle l'a été pour les potentats devenus des sujets. Le caractère routinier des contraintes, la surveillance et la soumission que les populations avaient intériorisées, les disposaient moins à la révolte.

Les Touaregs et les populations de la Volta ont eu une réaction spécifique face au joug colonial qui tient autant de la nature de leurs sociétés qu'aux abus du pouvoir colonial. Les Touaregs sont un cas particulier dans le registre des sociétés à État. Les sociétés touarègues sont des sociétés esclavagistes à bien des égards. Comme le souligne l'historien de l'esclavage M. Bazemo (2007, p.196), la servitude y a créé des liens solides entre les esclaves et leurs maîtres, si bien que de nombreux esclaves affranchis sous le

pouvoir colonial préféraient s'installer à côté de leurs anciens maîtres que de rejoindre les villages de liberté créés pour la circonstance. Affranchis ou non, l'esclave vit pour son maître et la défense de l'honneur de celui-ci. La plupart des administrateurs coloniaux ont dressé des Touaregs le portrait de gens qui sont jaloux de leur indépendance et qui sont prêts à la défendre contre toute forme d'autorité étrangère, c'est du moins ce qui ressort des travaux de A. Bourgeot (1990) et de J. Clauzel (1992). Ce que le chef de la confédération touarègue de l'Oudalan a dit à sa manière :

D'une manière générale, le Touareg ne veut pas qu'on lui fasse la force. S'il arrive à ranger ce qu'on lui fait subir dans le registre de la force, il est porté à montrer qu'il est un vaillant guerrier. Ce qui s'est passé en 1915 était en réponse à la force, à la volonté de faire disparaître une population qui n'apportait rien à la colonisation.⁴

La noblesse touarègue prêche avec une conviction la liberté et les périls d'une vie dans la servitude. Rien ne peut remplacer la guerre pour la restaurer lorsque cette liberté vient à être menacée. On retrouve la même rhétorique chez les populations de la Volta. La région de la Volta est constituée d'une multitude de formations sociales (Marka, Bwa ou Bwaba, Samo, Toussians, Sambla, Bobo, Lela, Ko, etc.) dont le dénominateur commun est l'absence de domination dans les relations sociales. Ces populations sans élan hégémonique valorisent une singularité bien remarquable encore de nos jours : l'attachement viscéral à la liberté de l'individu. C'est au nom de cette liberté qu'elles ont refusé les régimes de potentats politiques à l'image de ceux qui gouvernaient les Mossis et les Gourmantché.

Ainsi, pour ces sociétés, le joug colonial, fait de coercition – levées d'impôts, réquisitions de main d'œuvre, recrutement pour la guerre –, était un fait nouveau. Au contraire de ce qui s'était produit dans le pays mossi, gourmantché et peul, où l'ordre colonial semblait n'avoir eu pour effet d'inciter les chefs traditionnels à tirer des profits encore plus considérables de leur statut d'auxiliaires de l'administration française, dans le Bani-Volta, il représentait une hantise pour l'ensemble de la société. A partir de 1898, à mesure que l'ordre colonial se mettait en place, les populations de la région le percevaient, non pas comme la fin de l'hégémonie de quelques princes jaloux de leur pouvoir, mais plutôt comme le prélude à la disparition de leurs sociétés. A cet égard, la défense des villages contre la domination coloniale mobilisait tous les habitants. N. Boni (1962) et N. Zongo (1990) ont décrit dans leurs œuvres comment dans ce contexte, les vieux, jadis conciliants et pacifiques, ont quitté la contemplation dans laquelle ils déploraient la perte des temps anciens, pour devenir pour les uns des guerriers, les autres les bras spirituels des combattants dans la guerre coloniale. Bien des raisons expliquent l'insurrection armée en pays touareg et mandé du Burkina Faso. Les archives coloniales et les témoignages ont par exemple révélé les méthodes de l'administration militaire française et l'effort de guerre.

2. L'effort de guerre, la contrainte de trop ?

Après avoir soumis pacifiquement la plupart des sociétés, et contraint à la reddition les populations qui croisèrent le fer contre ses colonnes, souvent au prix de séries de guerres meurtrières et dévastatrices comme ce fut le cas avec les Touaregs

⁴ Entretien avec Ezab Ag Alhouere, Gorom-Gorom, 03 octobre 2017.

entre 1897 et 1899, le conquérant français a intégré l'ensemble des pays de la future Haute-Volta dans la vaste colonie du Haut-Sénégal et Niger en 1904. La première guerre mondiale avait été un important facteur de rupture de l'équilibre au sein des sociétés colonisées. Le recrutement militaire développé et poursuivi activement pendant la guerre en raison des nécessités militaires, et les pressions sans précédents sur les économies avaient provoqué des vagues de révoltes partout en A.O.F. Les peuples qui se montrèrent particulièrement téméraires face aux armées françaises furent les Touaregs (P. Delmond, 1949) et ceux de la région de la Volta noire (M. Saul & P. Royer, 2001).

Comme le montre P. Bouvier (2018), dès l'entrée de la France dans la guerre en Août 1914, la mobilisation avait été décrétée dans toutes les colonies de la fédération de l'A.O.F. Mais les premiers plans de mobilisation furent réévalués par les autorités de la métropole et de l'A.O.F. qui avaient décidé de faire peser le poids des prestations économiques et du recrutement militaire davantage sur les populations sédentaires de la savane, plutôt que sur les populations « nomades » en raison de leur fragilité économique et des difficultés à les contrôler (M. Michel, 2014, p.33). Concernant le recrutement militaire par exemple, il faut noter que jusqu'en 1914, l'incorporation des populations nomades, Maures, Touarègues et Peuls, avait donné des résultats décevants. Les autorités coloniales décidèrent alors d'exempter ces populations dont le mode de vie s'accordait mal avec les exigences du service militaires⁵. De même, les populations des zones forestières qui « se révélèrent inaptes à fournir l'effort militaire exigé »⁶ furent moins sollicitées. Ainsi, seuls le Haut-Sénégal-Niger, le Sénégal et la Guinée pouvaient fournir la majorité des soldats selon la carte de recrutement. Dans l'Oudalan et la région de la Volta, la réponse des populations à l'effort de guerre a été fonction du poids du recrutement et de leur expérience au contact de la colonisation. Dans l'Oudalan, les causes profondes de la révolte étaient liées aux clauses de soumission imposées par la France entre 1899 et 1900 aux tribus combattantes, les Oudalan et les Loghomaten notamment. Pour comprendre la révolte, il faut remonter à l'occupation française du Sahel voltaïque de la fin du XIXe siècle. Dans le Sahel voltaïque en effet, contrairement aux émirs peuls qui avaient accueilli favorablement l'occupant français, et accompagné la mise en place de son administration, les chefs Touaregs s'étaient soulevés contre lui. Ce n'est qu'après plusieurs batailles désespérées⁷ qu'ils avaient fait des offres de soumission en 1899 en vertu de la raison du plus fort⁸. Ses offres de soumission furent assorties d'une série de conditions. Le conquérant qui savait que leur force reposait largement sur l'esclavage, intégra dans les clauses de la paix, la libération des esclaves dont le travail permettait à la noblesse de se consacrer à la guerre (M. Bazemo, 2007, p.196). Les droits dont la noblesse disposait sur les dépendants et les populations d'agriculteurs furent abolis ; les

⁵ Etudes sur le recrutement militaire en A.O.F., Archives nationales de la Côte d'Ivoire-, 4NN27 VIII-13-198/1580.

⁶ Etudes sur le recrutement militaire en A.O.F., doc.cit.

⁷ La première bataille engagée par l'armée coloniale à la coalition touarègue fut celle du Diagourou en 1897. D'autres batailles dans le Diagourou et à Fakiline, respectivement en octobre et en décembre 1898, se soldèrent par la défaite des Touaregs qui furent rejetés sur la rive gauche du fleuve Niger, où ils devaient partager les maigres pâturages avec des tribus rivales comme les Iullemeden de Madidou. Les mares abandonnées sont réoccupées par les fractions soumises, Bellah, Dagabe, Gaobe, et Mallebe, qui devaient dès lors constituer une zone tampon empêchant le passage des « insoumis » d'une rive à l'autre du fleuve (Rapport politique de la Résidence de Dori, février 1899, ANB, 44V168).

⁸ Rapport politique de la Résidence de Dori, février-mars 1899, ANB, 44V168.

Touaregs perdirent leur liberté à nomadiser. L'obligation d'entretenir les postes français compléta les conditions préalables de la soumission⁹. La distribution des châtiments avait ainsi contribué à créer des disparités sociales en affectant de façon disproportionnée les classes dominantes, dont les conditions étaient héritées de circonstances historiques singulières. Les clauses de la soumission non seulement réduisaient leur mobilité, mais aussi leur ôtaient tout prestige économique, politique et toute alliance militaire entre eux. Autant dire que la France leur ôtait toute capacité de résistance future.

Lorsqu'en octobre 1909, le capitaine Coquibus reçut le commandement du cercle de Dori avec pour mission prioritaire de recenser les populations, maintenir l'ordre et lever les impôts, il dut trouver une noblesse touarègue dans une situation économique difficile¹⁰. En 1914, Oudalan et Loghomaten n'étaient pas à mesure de supporter l'effort de guerre. Si pour le recrutement militaire et l'impôt en nature, ces tribus pouvaient encore s'appuyer sur des dépendants restés fidèles aux liens tributaires, il n'en était pas de même pour l'impôt en numéraire inscrit pourtant dans les clauses de la soumission, mais dont les populations du cercle de Dori étaient exemptées en raison de sa rareté sur le marché de Dori¹¹.

En 1915, l'effort de guerre demandait beaucoup d'argent. L'impôt en espèces devint obligatoire dans toutes les colonies. Le commandant de cercle convoqua alors les chefs Touaregs pour leur faire part de la nouvelle mesure sur l'impôt. Les uns après les autres, ils y opposèrent un refus et le supplièrent de maintenir l'impôt en bétail et en cauris, qu'ils payaient à la grande satisfaction des chefs de postes qui, souvent, les vendaient pour faire entrer de l'argent dans la caisse du service local¹². Mais le commandant de cercle se montra intransigeant. Il alla jusqu'à soulever leur orgueil en leur rappelant le prix de leur insoumission passée, et les invita à méditer leur refus¹³. Selon A. H. Bâ (1997, p.49) qui a pu relater l'altercation entre le chef des Loghomaten et le commandant de cercle, la guerre a commencé dans le bureau de l'administrateur :

Si le commandant veut que je lui règle l'impôt que je dois à la France en chameaux, autruches, bœufs, moutons, chèvres, mil, riz, beurre de vache ou même captifs, je peux le faire. Mais s'il exige que je lui donne les galettes qu'il me montre là et qui sont cuites en France, alors c'est qu'il veut la bagarre (sic !). J'accepte ! Mais je le préviens : le Touareg que je suis se trouve dans la bagarre comme un poisson dans l'eau ! [..] Interprète ! Dis au commandant de regarder mon bras. Il n'est ni moins blanc ni moins bien fait que le sien. Qu'il regarde mon nez : il n'est pas moins droit que le sien. Je suis aussi blanc que lui. Si nous étions seuls, d'homme à homme, le commandant ne me dicterait pas sa volonté, car il n'est ni plus fort ni plus courageux que moi. S'il le veut, je l'invite à un duel personnel sur les dunes, et je suis sûr de le vaincre. Mais non... le seul avantage que le commandant a sur moi, et qui lui permet de me tourmenter avec ses « je veux ceci » et « je ne veux pas de cela », c'est que son pays est plus fort que le mien.

Deux mois après cette altercation, précisément en mai 1915, au lieu d'un duel entre deux hommes, on assista au soulèvement armé des Loghomaten contre l'occupant français. Ce fut dans l'indifférence presque totale des autres tribus touarègues, de leurs

⁹ Pour plus de détails sur les clauses de la soumission, voir J.-M Kambou-Ferrand (1993, p. 355 & ss).

¹⁰ ECPAD - Pôle des Archives, 2013, Souvenirs africains du capitaine Coquibus (1874-1915).

¹¹ Rapport politique de la Résidence de Dori, mars 1899, ANB, 44V168.

¹² Rapport politique de la Résidence de Dori, doc. cit.

¹³ Entretien avec Ezab Ag Alhouere, Gorom-Gorom, du 03 octobre 2017.

dépendants, ainsi que des Peuls et Sonrhäï dont ils espéraient le soutien, que les Loghomaten engagèrent la lutte contre la France. Mal préparée et dénoncée à l'avance, la rébellion fut étouffée par l'armée territoriale. La répression de la révolte des Loghomaten fit naître cependant un nationalisme touareg qui eut raison des divisions tribales. Le sentiment antifrançais se cristallisa autour des Oudalan. Estimant que l'injustice a été poussée à son plus haut degré, et que les circonstances se prêtaient à un soulèvement, même s'il n'était pas envisagé, Mamadou Ottam, chef supérieur des Touaregs de l'Oudalan (suivant la classification française des chefs à l'époque), prit alors la tête d'une coalition en révolte ouverte contre l'autorité coloniale. Les guerriers de la coalition furent placés sous les ordres de son cousin Fellane Ag Ogaz, dont les qualités guerrières étaient reconnues. L'autorité coloniale comprit dès lors que le combat engagé contre les Loghomaten prenait un tournant inattendu.

Si dans l'Oudalan, l'imposition de l'impôt en espèce a été un événement d'extrême gravité qui a transformé le mécontentement des Touaregs en insurrection armée, dans la région de la Volta, l'élément déclencheur de la révolte qui a débuté plutôt en 1914 chez les Toussians du cercle de Bobo-Dioulasso, a été les abus du pouvoir dioula établit par l'administration coloniale en milieu toussian. A cela s'est ajouté l'enrôlement militaire obligatoire de 1915.

Ayant été les premiers à se soumettre aux Français dans la région selon J. Hébert (1961), la chefferie administrative dioula installée par le pouvoir colonial a pu asseoir son hégémonie sur les Toussians. Mais ces derniers ne supportaient pas le pouvoir dioula et les abus auxquels se livraient ses chefs sous la protection de l'administration coloniale. Lorsqu'éclata la première guerre mondiale, et que les armées des colonies furent rappelées en métropole, les Toussians, nostalgiques du « bon vieux temps », se résolurent à secouer le joug dioula. En décembre 1914, des villages toussians, dont Yérokofasso, prirent les armes pour chasser les gardes administratifs et les Dioulas. L'écho de l'insurrection toussian a retenti de l'autre rive du fleuve et inspiré le grand soulèvement de l'Ouest Volta en 1915.

Avant le déclenchement de cette révolte en novembre 1915, l'Inspecteur des colonies s'était inquiété du nouveau recrutement qui pouvait rompre l'équilibre colonial dans des sociétés dont l'un des traits communs était leur goût prononcé pour la liberté. Il insistait sur le fait que « chaque nouveau recrutement produisait dans le pays une perturbation profonde, semant des ferments de révolte dont quelques-uns avaient germé déjà, comme dans la région de Dédougou et les contrées avoisinantes de la boucle du Niger »¹⁴. Mais les besoins en hommes de l'armée française mise en grandes difficultés sur les différents fronts ne plaidaient pas en faveur d'un abandon ou d'une exemption du recrutement chez les populations du bassin de la Volta Noire. Tout au moins, le recrutement militaire dans la région fut limité aux Marka, Bwaba et Samo réputés dociles, le temps d'appriivoiser les Gourounsis considérés comme des récalcitrants. Dans les pays réunis en 1919 dans la colonie de Haute-Volta, c'est en définitive le pays mossi et la région de la Volta qui étaient les grands réservoirs d'hommes où l'on puisait l'essentiel des conscrits. Le décret de réquisition d'hommes fut perçu dans le bassin de la Volta comme la contrainte de trop qui mit le feu aux poudres. La révolte prit naissance en pays marka pour ensuite s'étendre rapidement en pays san et gourounsi, notamment chez les Lela de la région de Koudougou.

¹⁴ Etudes sur le recrutement militaire en A.O.F., doc. cit.

3. De la répression des révoltes au contrôle politique : la création de la Haute-Volta

3.1. La répression des révoltes

Le colonialisme opère souvent par essentialisation des communautés qu'il domine. Il distingue les peuples qui se caractérisent par une idéologie de domination et dotés d'une force militaire leur donnant un ascendant sur des peuples sans élan hégémonique. Ainsi, de la classification que les officiers et administrateurs français avaient faite des Touaregs et des populations de la région de la Volta lors de la conquête des pays du Burkina Faso à la fin du XIX^e siècle, les Touaregs étaient rangés dans la catégorie des groupes humains turbulents et difficiles à vaincre, tandis que les sociétés de la Volta étaient qualifiées de sociétés désorganisées, fragmentées, anarchiques, donc incapables de se dresser militairement contre les colonnes d'une puissance coloniale. De leur passé colonial et de leur domination sur le monde depuis le XVII^e siècle, les Français s'étaient faits une conviction de leur supériorité militaire sur les sociétés extra européennes. Comme les Anglais avec qui ils ont disputé le contrôle des eaux et des terres, les Français n'étaient pas seulement capables d'explorer le monde, mais aussi de le dominer. Ils y parvenaient grâce à leur incessants perfectionnements de la technologie militaire et navale qui leur donnaient un avantage décisif sur les populations rencontrées. N'est-ce pas le goût invétéré de la France pour le militarisme et la violence qui lui avait permis de soumettre divers peuples africains à la fin du XIX^e siècle ? Quel peuple africain pouvait encore arrêter l'ascension française qui s'édifiait sur l'aptitude de la France à infliger la violence ? De tels commentaires revenaient souvent sous la plume de gouverneurs, comme pour minimiser les déclarations alarmistes de leurs subordonnés sur d'éventuels soulèvements armés dans le Haut-Sénégal-Niger.

Dans l'Oudalan tout comme dans la région de la Volta, lorsqu'éclatèrent les premiers troubles en 1915¹⁵, les logiques essentialistes refirent surface chez les Français. Ils se mirent à ironiser sur la faiblesse militaire et sur la désunion des communautés. Pour les détachements militaires français, la reddition des petits groupes insurrectionnels mal préparés n'était plus qu'une question de temps. Dans chacun des terrains cependant, la résistance des combattants anticoloniaux fit évoluer la perspective française de la guerre. Les commandements militaires sollicitèrent suffisamment de troupes et de moyens afin de faire face à une guerre d'usure. En 1916, les armées coloniales renforcées avec l'arrivée de plusieurs régiments et de nouvelles armes décidèrent d'une guerre totale : il ne suffisait plus de réduire de groupes d'insurgés ; la répression incluait la destruction des villages rebelles. Plusieurs mois furent nécessaires aux troupes coloniales pour vaincre les insurgés qui se défendaient désespérément, mais avec obstination.

La répression de la révolte dans l'Oudalan a été confiée au capitaine Fourcade. Dès les premières escarmouches, celui-ci vit chez les Touaregs l'habileté de guerriers qui connaissaient le métier de guerre. Fourcade réalisa qu'il lui serait impossible de vaincre les Touaregs avec une petite troupe. Il sollicita et obtint des renforts de Tombouctou et du Niger et livra, de mai 1915 à juin 1916, une première série de

¹⁵ En décembre 1915 à Bona en pays Maka-bwaba, et mai 1915 dans l'Oudalan.

batailles¹⁶ contre les Touaregs. Pour pallier leur faiblesse militaire face à la puissance de feu de l'armée coloniale, les Touaregs appliquèrent une technique de guerre qui combinait deux tactiques : des petits groupes mobiles attaquaient l'adversaire sur plusieurs fronts où généralement, ils tenaient les lignes en combattant jusqu'au dernier. Le combat ne s'arrêtait que lorsque les guerriers engagés sur un front étaient réduits à un état où ils ne pouvaient plus poursuivre. Si ces techniques n'avaient pas réussi (les pertes lors des batailles étant énormes), elles avaient eu l'avantage de disperser et d'exténuer les forces de l'armée coloniale. En mai 1916, après une année d'affrontements intermittents, le capitaine Fourcade commença à entrevoir une trêve. Les Touaregs, tout aussi épuisés et affaiblis que leurs ennemis, ne rejetèrent pas son offre de paix. Les deux parties convinrent de se rencontrer en début juin à Tringuel, base de l'armée coloniale, pour négocier la paix. Les récits recueillis à Gorom-Gorom indiquent que c'est à l'occasion de cette rencontre que l'officier français fit exécuter la délégation touarègue et les guerriers qui l'accompagnaient¹⁷.

Bien que sortis meurtris de cette bataille, les Touaregs ne renoncèrent pas à poursuivre la guerre. Une tentative de venger les morts de Tringuel se termina par la défaite de Yomboli (10 ou 12 juin 1916), à l'issue de laquelle la coalition touarègue se fissa avec la soumission de Fellane¹⁸. Celui-ci, dès la défaite de Tringuel, avait commencé à désapprouver l'attitude de son chef de guerre, Mamadou Ottam, qui refusait de voir la réalité en face et qui s'obstinait à poursuivre une guerre d'« anéantissement des Touaregs ». Fellane n'était plus prêt à « envoyer des guerriers à la boucherie », et avait réussi à rassembler autour de lui des notables mécontents pour contrer les décisions de Mamadou Ottam. La défaite de Yomboli lui donna l'occasion d'entrer en dissidence et de se soumettre. Abandonné par son plus fidèle lieutenant pour n'avoir pas su répondre aux aspirations du moment, Ottam est impuissant à décider du cours des événements. Il fut arrêté et déporté à Soubère en Côte d'Ivoire¹⁹ avec deux autres chefs de fractions. En reconnaissance de sa soumission, la France éleva Fellane au rang de chef de confédération en remplacement de Mamadou Ottam.

Il n'est pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de Touaregs tués dans la guerre. Mais P. Delmond (1949, p.88) note qu'elle a eu un effet démographique considérable sur la population touarègue qui ne comptait que quelques dizaines de familles avant l'occupation française. Les Touaregs risquaient leur anéantissement si la guerre devait se prolonger. Ce qui fait dire à Ezab Ag Alhouere et à Aldjouma Baro²⁰ que la dissidence de Fellane, considérée aujourd'hui comme une trahison, ne fut pas moins un acte de salut pour les Touaregs qui ont échappé à l'« extermination ».

C'est difficilement aussi qu'a été obtenue la reddition des combattants anticoloniaux dans le Bani-Volta. Un rapport du commandement militaire a dressé un rapport très alarmant sur la situation des troupes coloniales au début de la guerre :

Nos pertes étaient élevées, nos munitions épuisées, nos ennemis trop nombreux ; il fallut rompre le combat pour éviter un désastre. Le bruit de notre échec entraîna les populations restantes dans l'expectative et

¹⁶ A Gorom-Gorom, certains notables racontent toujours avec amertume les batailles de Tin Abalak, Kako, Darkoy, Kolel et Sarkoye.

¹⁷ Synthèse des récits de Baro Aldjouma, Gorom-Gorom, 8 août 2014 et de Ezab Ag Alhouere, Gorom-Gorom, 3 octobre 1917.

¹⁸ Rapport annuel de tournée du commandant le cercle de Dori, du 16 avril au 16 mai 1920, ANB, 44V113.

¹⁹ Les archives coloniales indiquent pourtant Bamako où il mourut.

²⁰ Témoin cité.

notamment quelques cantons des cercles voisins, en particulier de Bobo-Dioulasso. Les rebelles pouvaient nous opposer 15000 combattants. Ce n'est que dans le second semestre de 1916 que le colonel Molard, chargé le 26 décembre 1915 de former la nouvelle colonne de répression et de prendre la direction des opérations pouvait, après toute une série de durs combats et grâce à des effectifs élevés, venir à bout de la ténacité des rebelles²¹.

Il a fallu donc que les troupes coloniales se renforcent d'effectifs locaux grâce à une alliances que la France a su établir avec des autorités traditionnelles, notamment le Moogo-naaba, souverain de Ouagadougou, afin de pouvoir vaincre les insurgés (J.-B. Kiethega, 2006, p.121).

Le résultat de tout cela est assez complexe. La reprise en main des territoires de la révolte, conduite sous l'alliance militaire de la France et de la monarchie de Ouagadougou a débouché sur la défaite des insurgés qui supportèrent le coup du sort avec résignation. En revanche, l'insurrection avait entraîné un ralentissement et une suspension des recrutements dans la région. Elle avait soustrait à l'incorporation de nombreux jeunes gens, privant ainsi la France d'effectifs humains et de moyens importants pour la guerre dans la colonie du Haut-Sénégal-Niger²². En partie aussi, elle avait rendu problématique ses espoirs de recrutement lors de l'appel de 1918 dans cette région où se trouvait le potentiel de recrues de l'A.O.F.²³. Les révoltes au nord et dans l'ouest ont été certes réduites, mais elles y ont laissé une situation qui méritait, de l'avis du Gouverneur général de l'A.O.F., Joost van Vollenhoven, une plus vigilante surveillance. La réponse politique à l'insurrection a été la mise en route, à partir de 1918, d'une réforme administrative qui réorganise le Haut-Sénégal-Niger, considéré trop vaste pour être contrôlé efficacement.

3.2. Le contrôle politique

Dans la perspective de la réorganisation du Haut-Sénégal-Niger, des propositions de remembrements sont alors faites, les unes reposant sur des critères d'homogénéité ethnique ou démographique, les autres sur des intérêts purement économiques.

Les propositions de Maurice Delafosse, chef du service des affaires civiles, sont du premier ordre. Dans sa vision, il proposait une division du Haut-Sénégal-Niger en deux entités distinctes : l'une, ayant pour chef-lieu Bamako et regroupant les populations dites mandé ; et l'autre, avec comme chef-lieu Ouahigouya ou Bandiagara et regroupant les populations du groupe dit voltaïque. D'après lui, cette vision présentait plus d'homogénéité et de facilité dans le maintien de l'ordre. Son plan était pertinent, mais l'autorité en métropole préféra celui du gouverneur de la Côte d'Ivoire qui, tout en privilégiant les intérêts économiques de sa colonie, a soutenu la création d'une nouvelle colonie autour du « bloc mossi ». Il espérait ainsi que le pouvoir politique mossi qui a remarquablement contribué à l'effort de guerre et à la répression de la révolte dans la région de la Volta, puisse encore seconder l'administration française dans la mobilisation humaine et le contrôle politique des populations sur les

²¹ FR. CAOM. COL. 1 AFF-POL. 170 : Les mouvements et agitations indigènes en A.O.F. au cours de la guerre 1914-1918.

²² Etudes sur le recrutement militaire en A.O.F., doc. cit.

²³ Etudes sur le recrutement militaire en A.O.F., doc. cit.

chantiers coloniaux. Ainsi, par décret du 1^{er} mars 1919, la colonie de Haute-Volta est créée, avec pour capitale Ouagadougou. B. Beucher (2009, p.21) interprète la création de la Haute-Volta comme une volonté de la France de récompenser le loyalisme du souverain de Ouagadougou qui s'était personnellement investi pour assurer la victoire de la France au cours de la Première Guerre mondiale, tandis que M. Şaul et P. Royer (2001, p.307-308) y voient des enjeux bien plus économiques qu'affectifs :

The history of this division, which led to the current nation-states of Mali and Burkina Faso, shows the fear instilled by the Volta-Bani War provided an opportunity for some administrators in the higher echelons of the colonial hierarchy to finesse an economic agenda presented as political reorganization grounded in cultural differences.

L'élément fondateur de la création de la Haute-Volta n'est pas la Grande Guerre comme le soutient B. Beucher, mais bien les révoltes coloniales, précisément la guerre coloniale du Bani-Volta comme l'affirment sans ambages M. Saul et P. Royer (2001, p.310) : "The memory of the 1916 Volta-Bani War thus acted as the major justification for the creation of the Upper Volta Colony".

Conclusion

La Haute-Volta a été créée dans les circonstances des révoltes coloniales. En effet, par la puissance de ses armes, le colonisateur français a recomposé les ensembles territoriaux en Afrique selon ses intérêts. Le résultat a été la formation d'États, dans lesquels de vastes régions échappaient à son contrôle. Dans le Haut-Sénégal-Niger du premier quart du XX^e siècle, le pouvoir colonial a été pris dans les contradictions de son hégémonie et la complexité des révoltes dans les régions voltaïques. Ne pouvant asseoir et maintenir sa domination sur les populations qu'à condition de contenir les révoltes, il procéda à la réorganisation du Haut-Sénégal-Niger qui a consacré la naissance de la Haute-Volta le 1^{er} mars 1919.

L'insurrection des Touaregs et des populations de la Volta a donc débouché sur un résultat inversé. En voulant renoncer à l'ordre du Blanc, les insurgés au nord et à l'ouest de la Haute-Volta ont renforcé l'émergence de stratégies déviantes chez le pouvoir colonial, dont un des résultats a été la création de la Haute-Volta.

Références bibliographiques

- BALANDIER Georges, 1951, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de Sociologie*, XI, pp. 44-79.
- BONI Nazi, 1962, *Crépuscule des temps anciens*, Paris, Présence Africaine.
- BOURGEOT André, 1975, *Les sociétés touarègues : nomadisme, identité, résistances*, Kathala.

- BOUVIER Pierre, 2018, *La longue marche des tirailleurs sénégalais. De la grande Guerre aux indépendances*, Paris, Belin.
- CLAUZEL Jean, 1992, « L'administration coloniale française et les sociétés nomades dans l'ancienne Afrique occidentale française », *Politique africaine*, n°46, pp.99-116.
- DELMOND Paul, 1949, « Esquisse géographique du Gourma central. Le cercle de Dori (Haute-Volta) », *Notes Africaines*, pp.57-89.
- FUGLESTAD Finn, 1973, « Les révoltes des Touareg du Niger (1916-17) », *Cahiers d'études africaines*, Vol.13, n°49, pp.82-120.
- HEBERT Jean, 1961, « Esquisse de l'Histoire du pays Toussian (Haute-Volta) », *Bulletin de l'IFAN*, t.23, Série B, n°1-2, pp.309-327.
- KIETHEGA Jean-Baptiste (dir.), 2006, *Histoire de Laglè. Genèse et évolution d'une chefferie moaaga*, Université de Ouagadougou-CNRST.
- MICHEL Marc, 2014, *Les Africains et la Grande Guerre*, Paris, Karthala.
- ROYER Patrick, 2003, « La guerre coloniale du Bani-Volta, 1915-1916 (Burkina-Faso, Mali) », *Autrepart*, n°26, pp.35-51.
- ŞAUL Mahir and ROYER Patrick, 2001, *West African Challenge to Empire*, Ohio University Press.
- ZONGO Norbert, 1990, *Roughbèinga*, Ouagadougou, Editions INC.